ASSOCIATION FAMILIALE D'ANCLADES

Chemin d'Anclades à Sarsan
65 100 LOURDES

Perspectives 2011

23 janvier : Vœux Association
19 février : Présentation de notre nouvelle collaboratrice au quartier
12 mars : Carnaval d'Anclades avec le Clown Max
09 et 10 avril : Participation au Trail des Gypaètes
25 avril : Omelette Pascale
03, 04 et 05 mai : Chantier Vacances avec Forum
20 mai : Assemblée générale Anclades
21 mai : Repas des Aînés avec Vaincre l'Indifférence
27 mai : Fête des voisins
05 juin : Fête des Mères et des Pères
10 juin : Apéritif dinatoire Gymnastique (déplacé début février 2012)
23 juillet : Soirée moules-frites
Du 01 au 31 août : Prêt à la CCPL
04 septembre : Vide grenier
11 septembre : Sortie Condom
24 septembre : Soirée Côtelette
22 et 23 octobre : Fêtes d'Anclades et du Hameau de Sarsan
En novembre : Soirée sur un peintre avec Francis BOULE
En novembre : Loto contre le cancer
03 et 04 décembre : Participation au Téléthon
10 décembre : Fête du Scrapbooking
18 décembre : Arbre de Noël des retraités du quartier
21 décembre : Arbre de Noël des enfants du Secours Populaire
24 décembre : Réveillon avec Les petits Frères des Pauvres et Vaincre l'Indifférence
31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre

De plus nous rappelons les horaires des activités de semaine qui ont lieu:

ZUMBA : Les mercredis à 20h00 à 21h00 (Maxélia)
Gymnastique : Les mardis et les jeudis de 18h30 à 19h30 (Joseph, hors vacances scolaires)
Danse Africaine : Les mardis de 20h00 à 21h00 (Eric Koussou)
L'atelier Scrapbooking (initiation et réalisations), tous les jeudis soir de 20h30 à 22h00
Les après-midi retraités les mardis et les vendredis de 14h00 à 18h00

La maison de quartier est ouverte tous les jours de la semaine (sauf le lundi) de 14h00 à 18h00

Nos locaux sont à la disposition de l'école pour :
- Le repas des élèves tous les jours
- Le maintien des activités culturelles et d'expression artistiques et musicales tous les 15 jours.

Suivant possibilité et réglementation, nos locaux sont mis à disposition des résidents du quartier afin de célébrer certaines manifestations (apéritifs de mariage, lunchs de Baptêmes ou de communion, anniversaires ....)